

OBSERVATIONS DU PUBLIC

GALIBERT. Claude 9/10/2023

Je suis propriétaire des parcelles section Cⁿ° 54, Cⁿ° 55, Cⁿ° 56, Cⁿ° 57 et Cⁿ° 58, Cⁿ° 59, Cⁿ° 60

d'une surface totale cadastrale de 9580 m².

ce projet a été arrêté par la mairie et le conseil municipal des communes et signé (délibération)

la constructibilité de ces parcelles sont approuvées dans le dossier

j'ai la connaissance de ce dossier depuis 2015.

la mairie m'a informé de l'opposition de la d.d.T.M. qui rend

mon terrain non constructible - alors que je souhaitais qu'il le soit.

MARCO Antoine le 9/9/23

Je suis propriétaire des parcelles N° 418, 709 et 752
Nous souhaiterions qu'une des 3 parcelles soit rattachée à la zone UB.

En effet, nous avons du arracher car les traitements dérangeaient le voisinage et aussi car nous souhaitons construire car ma femme est invalide et a de gros soucis de santé et il nous faudrait construire une maison de plein pied.

Nous souhaiterions réaliser ce projet sur la parcelle 418 car elle est accolée au réseau urbain éventuellement sur la parcelle 752.

Je souhaite aussi vous informer que la surface que nous avons arrachée a été replantée sur une terre qui était en jachère. Nous gardons donc la même surface agricole.